Avis public

(Rôle d'évaluation foncière de la municipalité de *Sainte-Catherine-de-Hatley*)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de ***Sainte-Catherine-de-Hatley***, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2024-2025-2026, a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2023, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

* être déposée avant le 1er mai 2024; (au plus tard le 30 avril 2024)

* être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Memphrémagog
455, rue MacDonald, bureau 200
Magog, Québec, J1X 1M2

* être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;

* être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ***11-97*** de la ***MRC de Memphrémagog*** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 21 septembre 2022.

Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal, je soussignée, greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley et résident à Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 21 septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 21e jour du mois de septembre de l'an deux mil vingt-et-trois.

Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier